

*Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI*

**Conférence internationale pour  
le dialogue des cultures  
et des religions**

*Fès, Maroc*

*30 septembre – 2 octobre 2013*

**Rapport général**

*Par Jean-Louis ROY*





Chers collègues,

Chers amis,

Le rapport officiel et final de notre Conférence sera complété dans les prochains jours et sera rendu disponible à tous les participants et rendu public. Le rapport général que j'ai l'honneur de vous présenter ne prétend pas à l'exhaustivité, nos travaux ayant pris fin il y a une demi-heure à peine. Je tenterai, au mieux, d'en retracer la trame globale et de rappeler notamment les domaines d'interventions et d'actions que nos discussions ont permis de dégager.

Notre séance d'ouverture a permis en quelque sorte de cadrer l'ensemble de nos travaux. En effet, certaines des réflexions qui nous ont alors été livrées ont trouvé leur résonance dans nos délibérations. Je pense notamment aux liens établis dans le message du roi Mohamed VI entre « la mise en valeur de la diversité culturelle et la protection de la liberté d'expression, les affluents de l'identité nationale et l'attachement aux valeurs universelles, la vision sociétale plurielle » qu'il a évoqués. Je pense aussi au diagnostic établi par monsieur le Directeur général de l'UNESCO, qui a évoqué « une crise humaine aiguë résultant de la montée du racisme et de la haine et du non-respect des spécificités culturelles et spirituelles, crise qui est le résultat logique de discours et pratiques empreints de fatuité et d'autoritarisme qui prévalent au niveau des relations internationales et dont les tenants font peu de cas du droit international... Il faut explorer de nouvelles pistes et idées pour développer et approfondir le dialogue. Ce thème de la novation est au cœur de l'intervention de monsieur le Secrétaire général de la francophonie : « cette conférence ne se veut pas une conférence de plus... nous sommes venus à Fès avec la conscience qu'il faut résolument franchir une étape nouvelle sur la voie du dialogue entre les cultures et les religions et notamment nous prémunir du choc des incultures ».

Vous avez à l'esprit les trois exposés introductifs qui ont suivi; le premier plaidant l'urgence d'actions décisives pour maîtriser, dans ce siècle nouveau, les risques qu'il soit celui de l'exaspération des différences religieuses et du populisme ; le second exposé, de l'ordre du témoignage, se demandant comment nous avons pu, dans les décennies récentes, glisser vers un nouveau Moyen-âge, laisser se dégrader des acquis précieux et perdre le sens de la construction continue de la communauté humaine. Enfin, nous rappelant à toutes et à tous, que nous sommes ici « dans un fragment du monde vivant une exacerbation conflictuelle, souvent violentes et non exempte de dangers, la dernière intervention a

montré comment le sujet religieux et la présence du droit sont au cœur « des changements qui ont cours dans toute la région arabe ».

Je retiendrai des différents panels qui ont rythmé nos travaux les catégories de propositions qui ont pu être identifiées à cette étape. Leur correspondance dans des actions sera dégagée dans le rapport officiel de notre conférence qui s'inspirera notamment du plan d'action que vient de nous présenter Youma FALL, Directrice du développement et de la diversité culturels à l'OIF.

### **1 - la dimension de l'espérance.**

Traversant toutes nos interrogations, s'est posée la question de l'impuissance ou non, de la fécondité ou non, de la fatigue, de la répétition, bref du sens d'engager aujourd'hui, et une fois de plus, une initiative comme celle qui nous a réunis ici ces derniers jours. Sans perdre le sens du tragique et les souffrances qui suintent des événements du temps et qui pourraient s'amplifier comme nos amis parlant du Sahel l'ont laissé entendre hier, il me semble que notre conférence a réaffirmé et avec force la dimension de l'espérance et l'a traduite par la réaffirmation de valeurs et des propositions d'actions. Il s'agit du plus important choix en ce début de siècle. Il ne s'agit pas d'une fuite dans un concept fumeux d'une espérance fourre-tout mais d'un chantier essentiel autour de la vérité, du refus de l'instrumentalisation des droits de l'homme ou des religions, d'interventions qui fassent contrepoids aux opérateurs politiques et autres qui font de la peur et de la terreur les outils d'un contrôle des esprits et des sociétés. Il s'agit de rompre tous les silences complices et les timidités stratégiques. Il s'agit du plus important choix en ce début de siècle. Il est crucial que la majorité ne reste pas silencieuse. Nous quitterons Fès avec notamment la responsabilité d'y contribuer, de contribuer aussi, là où nous sommes à l'avènement d'une laïcité ouverte.

Notre conférence a rappelé la responsabilité des états dans la reconnaissance et la gestion de la diversité, celle aussi des autorités religieuses qui doivent faire entendre leurs voix et notamment pour la prohibition de l'incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse ; celle aussi de chacune des aires de civilisation qui ont été invité à un dialogue avec elle-même (autocritique) comme un préalable au dialogue avec les autres. En cause, le choix entre l'opposition entre les civilisations ou la recherche continue de leur mise en convergence pour la paix, la sécurité et le développement. En cause, la reconnaissance ou non des droits de

l'homme comme socle et lieu de vérification du vivre ensemble différents. La peur de l'autre ou le droit de l'autre.

L'espérance est aujourd'hui un combat. Certains de nos collègues nous l'ont rappelé avec dignité et émotion. Ceux-là sont à l'avant-garde de la défense au quotidien de la dignité, de la liberté et du pluralisme. En votre nom, je leur adresse nos sentiments de solidarité et d'affection. Aucun état ne peut instrumentaliser sa légitimité pour tuer le dialogue et parfois ceux qui sont en dialogue, pour signer des textes apaisants pour la consommation internationale et conduire, en même temps, une politique d'absolue négation des droits et libertés.

Je souligne l'importance du politique dont la mission et les fonctions assumées ou trafiquées construisent ou mettent en miettes l'Etat de droit et toutes les protections qui en découlent. L'Etat et nous tous avec lui mais lui en premier est garant de la commune dignité de toutes et de tous.

Je souligne aussi la proposition d'un G20 des Chefs religieux du monde, qui pourrait prendre des engagements au nom de leur communauté, puis les assumer. Avec eux, il nous faut combattre le fanatisme, s'en démarquer radicalement et refuser qu'un fanatisme, puisse s'attribuer le non d'une religion. La proposition d'une Charte d'honneur universel en provenance des personnes de religion pour avoir la possibilité d'éviter le mal, la douleur et les tueries au nom de telle ou telle religion mérite un suivi immédiat.

## **2 - Le droit comme fondement.**

Dans cet esprit, de nombreuses propositions ont été formulées pour que soit réaffirmé et renforcé le droit qui peut nous réunir au-delà de nos origines, de nos différences. Il faut revenir aux droits des citoyens, aux droits de l'homme et au droit international. Repenser la démocratie, la place du citoyen, des femmes et des jeunes, porter une attention continue aux conditions culturelles du droit – respect de la dignité humaine, défense de la liberté et de l'égalité de toutes et de tous. Inscrire la diversité dans le droit – une pratique de la diversité qui soit affirmée, visible, vérifiable.

Mettre le focus sur les droits culturels, la liberté de conscience, la responsabilité de l'État et à la participation des citoyens - les droits culturels étant présentés comme les droits des citoyens, de tous les citoyens.

Certains ont aussi évoqué la liberté culturelle, cette distance que chacun peut prendre face aux appartenances qui, dans cette perspective, ne sont ni absolues, ni inconditionnelles.

Enfin, le droit et les droits de l'homme ne constituent pas une galaxie lointaine, leur mise en œuvre effective en constitue une dimension essentielle. Au-delà de la reconnaissance, s'impose l'obligation...

Favoriser l'universalité des droits pour éviter que le droit à la différence n'aboutisse à la différence du droit.

### **3 - Le besoin de connaissance.**

Le dialogue ne pourrait avoir lieu sans connaissance.

- a) Le besoin de travaux avancés en sciences sociales et notamment pour une meilleure connaissance des mythes et des processus de mythification – ouvrirait la voie à une meilleure connaissance de soi et à une gouvernance plus sage permettant de se prémunir des dérives du mythe, de la notion de mythe qui en est venu à désigner une pensée mensongère, manipulatrice, aliénante et dangereuse. Connue dans ses effets méconnus dans ses causes profondes.
- b) Le besoin de connaissance des religions et des valeurs communes.
- c) Promouvoir l'éducation – thème récurrent – apprendre à nos enfants – éducation à la différence, à la paix et aux droits de l'homme avec une révision des programmes d'histoire et d'instruction religieuse. Il s'agit également d'étendre ces perspectives au-delà du scolaire vers les médias et les technologies des communications.
- d) Favoriser la connaissance des religions et faire apparaître les valeurs qu'elles ont en partage. Approfondir les bonnes pratiques de l'autre ; la valeur de l'économie islamique a été citée comme une pratique dont la connaissance pourrait être utile.
- e) Objet de recherche dans un état laïc et une société qui ne l'est pas. Médiation qui ne peut pas être le placage de formules uniformes mais des synthèses inédites selon les spécificités de chaque société. Comme l'a affirmé l'un des participants : « la religion comme histoire, comme héritage vivant, peut-être une référence de l'état mais ne peut être acceptable dans le champ démocratique comme tel. » Il a été

affirmé que la dimension du religieux ne peut plus rester hors de la question des droits de l'homme.

- f) Sortir la médiation culturelle de l'improvisation et la considérer comme une vraie expertise, un profil de compétence, pour qu'elle évacue la redite et, selon l'expression du Président DIOUF, qu'elle fasse franchir de nouvelles étapes. La gestion de la diversité – un chantier exigeant et difficile.
- g) Repenser la coopération régionale et internationale afin de mettre les jeunes à l'abri de l'exclusion.
- h) Mettre à l'agenda, tous les agendas, des rencontres entre des êtres humains sur une base régulière...dans la vie quotidienne « pour découvrir ce que nous avons en commun. »

#### **4 - La culture est le dernier rempart contre la barbarie.**

Plusieurs propositions ont été émises telles que :

- Des initiatives culturelles pour faire émerger des lieux de la coexistence, de tolérance et d'accord ;
- Avoir des tribunes d'expression et non des « tribunaux » ;
- Occuper les médias, mieux connaître sans rien abdiquer de nos convictions ;
- Création d'un observatoire de la diversité – rapport périodique sur l'état d'avancement mise en œuvre de la convention. Le souhait que soit mis en place des lieux de discussion sur la diversité.

**5 - Ouvrir un dialogue avec l'autre moitié de l'humanité**, qui a d'autres conceptions religieuses ou philosophiques que nous-mêmes, une autre perception de la transcendance, d'autres rites et d'autres coutumes qu'il nous faudra connaître sans rien abdiquer.

**6 - Enfin**, il m'a semblé qu'un autre grand thème se dégage de nos travaux, le **raccordement de l'économique et du social**. Je pense notamment au fait que dans un quart de siècles, ce continent comptera plus d'un demi-milliard d'enfants et de jeunes.

Je salue votre présence, votre participation et vos contributions.

**Jean-Louis ROY**

